

BÂLE, 30.05.2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte d'exploitation prévoyance professionnelle 2023: Pax offre une grande sécurité financière par des temps incertains

En bref:

- **Le résultat d'exploitation de 1.8 million de CHF a été positif. Pax a augmenté le capital propre de la prévoyance professionnelle à 68.5 millions de CHF.**
- **Avec 429.4 millions de CHF, le volume de primes dans la prévoyance professionnelle de Pax a augmenté de près de 1 pour cent par rapport à l'année précédente.**
- **En 2023, les assurés ont reçu, en plus de la rémunération garantie, 7 millions de CHF issus du fonds d'excédents qui après l'attribution de 8 millions de CHF a augmenté de 1 million de CHF passant à 35.1 millions de CHF au cours de l'année sous revue.**
- **L'attribution au fonds d'excédents et les autres mesures en faveur des assurés de la prévoyance professionnelle ont mené à un taux de distribution de quelque 98 pour cent.**
- **Pax considère la réforme LPP comme une étape importante vers une prévoyance vieillesse suisse durable.**

Dans la prévoyance professionnelle, Pax a une fois de plus réussi, en 2023, à obtenir un résultat d'exploitation positif et des excédents attractifs pour ses assurés. L'assurance de prévoyance à caractère coopératif a offert les taux de conversion les plus élevés parmi les assureurs complets et a été désignée comme étant l'assureur complet le plus avantageux dans la comparaison des caisses de pension. Pax considère la réforme LPP comme une étape importante vers une prévoyance vieillesse suisse financée durablement.

Avec 429.4 millions de CHF, le volume de primes dans la prévoyance professionnelle de Pax a augmenté de près de 1 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été portée par une augmentation réjouissante des primes uniques de 3.2 pour cent atteignant 217.4 millions de CHF. Le résultat d'exploitation de 1.8 million de CHF a également été positif. Pax a augmenté le capital propre de la prévoyance professionnelle à 68.5 millions de CHF, renforçant ainsi la capacité de risque déjà élevée de la coopérative, ce qui signifie une sécurité financière supplémentaire pour les assurés.

Politique d'excédents durable et rémunération globale attractive

En 2023, les assurés ont reçu, en plus de la rémunération garantie, 7 millions de CHF issus du fonds d'excédents qui après l'attribution de 8 millions de CHF a ainsi augmenté de 1 million de CHF passant à 35.1 millions de CHF au cours de l'année sous revue. Le fonds d'excédents est prévu exclusivement pour être distribué aux assurés de la prévoyance professionnelle. Pax redistribue intégralement les dotations aux assurés dans un délai de cinq ans.

Indépendamment du parcours économique pendant les années à venir, cette attribution conséquente garantit une attrayante rémunération globale aux assurés de Pax. En moyenne, celle-ci portait sur [1.31 pour cent dans le régime surobligatoire en 2023](#). L'attribution au fonds d'excédents et les autres mesures en faveur des assurés de la prévoyance professionnelle ont mené à un taux de distribution de quelque 98 pour cent.

Offres flexibles dans la prévoyance professionnelle

Les assurés profitent également de primes avantageuses chez Pax. Au cours de l'année sous revue, Pax a remporté la «Comparaison des caisses de pension WHP» en tant qu'assureur complet le plus avantageux de Suisse. En 2023, Pax a en plus offert à ses assurés les taux de conversion les plus élevés parmi les assureurs complets (obligatoire: 6.5 pour cent, surobligatoire: 4.6 pour cent). Pax a également introduit un modèle de taux de conversion unique grâce auquel les avoirs surobligatoires sont convertis plus équitablement que cela n'est habituel sur le marché. Avec le modèle de Pax, chaque franc d'avoir de vieillesse surobligatoire contribue à une rente à vie plus élevée.

En tant qu'assureur complet, Pax offre une sécurité maximale et combine, avec la solution de prévoyance innovante DuoStar, la sécurité avec des opportunités de rendement accrues dans la prévoyance professionnelle. De plus, Pax s'est concentrée, dans son offre, sur des prestations complémentaires pour un même niveau de prix ainsi que sur des primes particulièrement intéressantes pour les grandes entreprises. En tant qu'assurance complète, Pax offre, contrairement aux institutions collectives et communes indépendantes, la possibilité de déléguer partiellement ou totalement les risques biométriques et les risques liés au marché des capitaux.

La réforme de la LPP: une étape importante pour une prévoyance vieillesse durable

Les conditions autour de la prévoyance professionnelle restent exigeantes. Le monde politique a décidé d'une réforme LPP visant à adapter le deuxième pilier aux conditions cadres sociales, démographiques et économiques. Les citoyens suisses sont appelés à se prononcer à ce sujet le 22 septembre 2024. Pax considère cette réforme LPP comme une étape importante vers une prévoyance vieillesse suisse durable.

Le communiqué de presse est disponible sur le site pax.ch/mediatheque.

Contact pour les médias

Samuel Wernli
Responsable Communication de l'entreprise

Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA
Aeschenplatz 13
Case postale
4002 Bâle

+41 61 277 62 62

media@pax.ch

Vous trouverez de plus amples informations sur le groupe Pax sur notre [site web](#).

A propos de Pax

La Pax, Société suisse d'assurance sur la vie SA, est organisée sous forme de société coopérative détenue par le Pax Holding (société coopérative). Elle propose des solutions sur mesure dans les domaines de la prévoyance privée et professionnelle. Les clientes et les clients de Pax, qui sont aussi ses sociétaires, profitent de la gestion pérenne des affaires et de la réussite financière de l'entreprise. Crédibles, prévoyants et directs – voilà comment Pax conçoit sa relation avec ses clientes, clients, partenaires et collaborateurs.

Déclarations tournées vers l'avenir

Le présent communiqué de presse contient des déclarations tournées vers l'avenir qui reflètent les points de vue actuels du management. Les résultats réels à venir peuvent être fortement différents, notamment en raison de facteurs tels que le contexte commercial, la demande de produits du groupe PAX, l'évolution des lois et règlements, les fluctuations monétaires ainsi que les évolutions sur les marchés financiers (énumération non exhaustive). Les déclarations concernant la croissance ne constituent aucun pronostic quant aux bénéfices et ne doivent pas être considérées comme garantie que les résultats futurs atteindront ou surpasseront les chiffres publiés ici. Les sociétés du groupe PAX ne s'engagent pas à actualiser les déclarations faites ici sur la base de nouveaux événements ou pour d'autres raisons.